

Les fonds de prêts aux PME condamnés à innover

Les sociétés de gestion imaginent de nouveaux montages pour toucher des entreprises non couvertes par les prêts bancaires.

Les banques n'ont déjà plus l'exclusivité des prêts aux entreprises. L'an dernier, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) lançait Novo, le premier Fonds de prêts à l'économie (FPE), censé permettre à 18 assureurs de la place d'accorder jusqu'à 1 milliard d'euros de crédits aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) non cotées. Ce prototype vise à créer cette classe d'actifs et à convaincre le marché de sa pertinence.

Mais il s'adresse à un nombre d'emprunteurs relativement limité, afin de réunir toutes les conditions de sécurité. « Tous les FPE ne peuvent pas se concentrer sur le même vivier de belles ETI peu risquées, qu'une banque aurait aussi pu financer. Pour se distinguer, les FPE devront trouver des thèmes qui parlent », prévient Jean-Baptiste Magnen, associé chez Chetwode.

Cette société de gestion et son partenaire Acofi ont collecté



L'apport des investisseurs sert à acheter des équipements industriels qui seront ensuite mis en location, comme cette relieuse destinée à l'impression de la presse magazine. Photo Chetwode

200 millions d'euros auprès d'institutionnels pour alimenter et gérer un FPE d'un genre particulier. En effet, l'apport des investisseurs ne sert pas à financer « en blanc » une entreprise, mais plutôt à acheter des équipements industriels qui seront ensuite mis en location et

serviront aussi de garantie en cas de problème. Dans le détail de ce schéma, une entreprise ad hoc (Berivo) achète des machines pour les louer à des entreprises (« leasing » ou bien « sale and lease back »). Elle se finance via des obligations souscrites par une seconde

structure, Predirec, un fonds de prêts à l'économie qui s'est lui-même financé auprès d'institutionnels. Les loyers versés à Berivo par les entreprises remontent ainsi sous forme de coupons obligataires aux investisseurs initiaux.

Les investisseurs en phase avec l'économie réelle

Ce montage demande « la connaissance des équipements mis en location, la maîtrise du risque crédit de l'entreprise et la structuration financière permettant de monter l'opération », souligne Jean-Baptiste Magnen. Selon ses promoteurs il permet aux investisseurs d'être en phase avec « l'économie réelle ». Quant aux entreprises locataires, « elles gardent en mémoire la fermeture des guichets bancaires en 2008. Elles cherchent à diversifier leurs sources de financement, en monétisant leurs actifs. La location de machines joue ainsi un rôle comparable à l'affacturage », estime Jean-Baptiste Magnen. Raison pour laquelle elles sont prêtes à payer un peu plus cher qu'auprès d'une banque.

— E. Le.